

Optimiser sa pédagogie, de l'initiation à la compétition, et sa communication (69)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Mieux communiquer en pédagogie et en relation,
- ✓ Optimiser sa pédagogie de l'initiation au galop 7,
- ✓ Réussir la mise en œuvre du Plan Fédéral.

PRÉ-REQUIS –PUBLIC CIBLE

Avoir une **licence fédérale valide**.
Être dirigeant ou enseignant de la filière équestre, tous niveaux, toutes disciplines.

MÉTHODE ET OUTILS PÉDAGOGIQUES MOBILISÉS

Pédagogie alternant apports théoriques et pratiques favorisant la capitalisation des expériences. Ateliers de pratique pédagogique (travail à pied ou sur le plat).
Échanges à partir des situations vécues ensemble puis analyse et formalisation des pratiques pédagogiques.

LES + DE LA FORMATION

Infrastructures d'accueil de qualité.
Chevaux mis à disposition (inclus) ou possibilité de venir avec son équidé.

INTERVENANT

Nicolas SANSON

Formateur et entraîneur, ancien écuyer du cadre noir de Saumur.
Expert fédéral en pédagogie.



2 journées en présentiel
14 heures

Lundi 09 et mardi 10
décembre 2024
à Arnas Sauvageonne (69)

CONTENU – PROGRAMME DE FORMATION

Module 1

Analyser sa propre pratique professionnelle pour perfectionner sa pédagogie

Acquérir des techniques de communication pour s'adapter à tout type de situation pédagogique

- 1- Faire le point sur sa façon d'enseigner
- 2- Compléter ses connaissances sur la pédagogie
- 3- Savoir transmettre, expliquer, démontrer...
- 4- Savoir se taire, écouter, donner la parole, questionner...
- 5- Savoir capter l'intérêt et optimiser la relation pédagogique

Module 2

Optimiser ses méthodes et outils pédagogiques pour améliorer la mise en œuvre de situations d'enseignement et d'entraînement de l'initiation au galop 7.

Intégrer toutes les dimensions de l'apprentissage. Prendre en compte le cavalier dans sa globalité avec ses dimensions Psychomotrices, Affectives et Cognitives.

Intégrer explicitement le cheval et donner un éclairage sur le couple permettant de faire apparaître des objectifs d'apprentissage comme la prise en compte du comportement du cheval, le développement du ressenti et de la perception du cavalier.

Intégrer la formation du cavalier dans le domaine du travail à pied.

La pédagogie de l'initiation au Galop 4

La pédagogie du Galop 4 au Galop 7

DATES ET LIEU DE FORMATION

Lundi 9 et mardi 10 décembre 2024

Domaine de la Sauvageonne, la Grange Du Moulin, 69400 Arnas

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluation continue des acquis au cours de la formation par le formateur par le biais d'échanges et de questions/réponses.

Attestation de fin de formation.

Évaluation de la satisfaction par un questionnaire.

HANDICAP

Contactez le référent Handicap du CFA : formation.ara@cre.ffe.com - 06 29 96 06 06

Plus d'informations sur notre site internet : www.centredeformation-creara.com

Lieux de formation accessibles aux personnes à mobilité réduite

INSCRIPTIONS

Compléter le formulaire d'inscription en ligne : **S'inscrire**

Nombre de places : 12 mini, 14 maxi

Une convocation vous sera envoyée par mail dès validations de votre dossier et du financement.

Signature d'une convection de formation.

Délai d'inscription : 7 jours avant le début de la formation



TARIF & FINANCEMENT

De 364 à 392 euros net de taxe pour les 14 heures de formation (hors frais d'hébergement et de restauration). Demande d'acompte de 50 euros à l'inscription (déduit de la 1ère facture ou recrédité selon le financement).

Si vous souhaitez venir avec votre cheval : 40 euros le boxe ou 75 euros les 2 jours TTC à régler directement au Domaine de la Sauvageonne (possibilité d'arriver la veille sans surplus).

Financements possibles auprès de Fonds de la Formation Professionnelle :



VIVEA : Pour les dirigeants et conjoints collaborateurs, 364 euros (100% pris en charge dans la limite des 3000 € de fonds disponibles par personne par année civile)

<https://extranet.vivea.fr/hapi/#/connexion>

OCAPIAT : Pour les salariés, 392 euros (prise en charge à hauteur de 50% des frais de formation soit 196 euros, soit un reste à charge de 196 euros pour l'employeur). **Demande de prise en charge à déposer AVANT le début de la formation sur votre espace OCAPIAT.**



<https://monespace.ocapiat.fr/#>



AGEFICE/ FIFPL : Pour les indépendants, 392 euros, possibilités de financement selon votre Contribution Formation Professionnelle. **Demande de prise en charge à transmettre à AGEFICE 15 jours avant le début de la formation et 10 jours pour le FIFPL.**

<https://fifplonline-odf.fifpl.fr/login> <https://communication-agefice.fr/>

RESTAURATION

Possibilité d'apporter votre panier repas le midi, salle équipée d'un réfrigérateur et micro-ondes.

CONTACTS

Corinne BARES Tél. : 06.29.96.06.06

Marylin VALADE Tél. : 07.66.38.35.15

Mail : formation.ara@cre.ffe.com



CF CRE ARA

Maison Régionale des Sports

68 avenue Tony Garnier - 69304 Lyon cedex 07

Numéro Siret : 833 648 496 000 28

OF enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 84010220101

auprès du préfet de région Auvergne Rhône Alpes, cette déclaration ne vaut pas agrément de l'État.